

# CACES<sup>®</sup> R489 Catégories : 1A - 1B - 2B - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 .

## Niveau : Débutant OU Expérimenté OU Recyclage

R489

Présentiel - Sychrone

### Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, maîtriser la conduite en sécurité des chariots d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES<sup>®</sup> R489 de la catégorie visée.

### Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998. Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire,
- que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée,
- que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation,
- que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour le chariot de manutention concerné

### Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté.

### Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).  
Posséder les aptitudes médicales requises.  
Comprendre les instructions en langue française.

### Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques : Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Connaissances Pratiques : Avoir les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.

### Blocs de Compétences

#### FORMATION THEORIQUE

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES<sup>®</sup>
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

#### FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérifications
  - Conduite et manoeuvres
  - Fin de poste
  - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
- EVALUATIONS : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE**



## Méthodes mobilisées

Formation en présentiel.  
Alternances d'apports théoriques et pratiques adaptés à la formation des adultes  
Organisation par ateliers pédagogiques.  
Apprentissage complémentaire via notre plate-forme E-Learning.  
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et ré pondant aux exigences de la recommandation R489.  
Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence ou les plateaux techniques sont valides par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et repondent au cahier des charges de la recommandation.

## Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.489 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. Les agences exclusivement référencées sur L'INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées. Évaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 <b>Durée</b> 35.00 Heures	<b>Effectif</b> 5 Jours	<b>Tarifs</b> en fonction du nombre et du type de catégories.	<b>Nous consulter</b>
---	----------------------------	--	-----------------------



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : [contact@interformat.fr](mailto:contact@interformat.fr)

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029  
1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 6866  
1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 6867  
2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868  
3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869  
4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 6871  
5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870  
6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable - RS 6872  
7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 6873

